



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX



FONCTION PUBLIQUE

RECONNAÎTRE LE TRAVAIL DES AGENTS DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

De plus en plus nos employeurs publics, imitant le secteur privé, ne se préoccupent que de « **rentabilité** ». Qui s'améliore... comme toujours, en réduisant la masse salariale.

Cette notion n'a pas lieu d'être dans les services publics, il faut se concentrer sur l'**efficacité**, c'est-à-dire la réponse adaptée aux besoins des usagers, en y mettant les moyens nécessaires pour assurer nos missions.

Nous sommes, nous agents, tout aussi conscients et « comptables » de l'argent public. Mais les économies ne doivent pas se faire en dégradant dangereusement les conditions de travail.

Les élus **CFDT** travaillent avec vous pour redonner du sens à nos missions et rappeler sans cesse que dans service public il y a : **service !...**

Pour la **CFDT**, cela passe d'abord par une véritable reconnaissance du travail quotidien des agents **au service** des collègues (administratifs et enseignants) et des usagers (élèves et parents d'élèves) !

La **CFDT**, toujours à vos côtés, continuera de revendiquer l'amélioration des conditions de travail, la défense des droits, le maintien du statut.

La **CFDT**, depuis la parution de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 applicable au 1^{er} janvier 2005, n'a cessé de mettre en garde **tous les agents des collèges et lycées** sur les dispositions très restrictives de la création d'un « **cadre d'emplois spécifique** » :

- blocage des carrières sur quatre grades (adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 2^{ème} et 1^{ère} classe, principal de 2^{ème} et 1^{ère} classe)
- blocage du régime indemnitaire, souvent inférieur à celui des autres agents territoriaux.

Nous rappelons avec force que les premières « victimes » du cadre spécifique sont les **femmes** qui représentent environ 80 % de l'effectif des agents sans spécialité et qui, elles, sont bloquées sur les 2 premiers grades (adjoint technique territorial des établissements d'enseignement de 2^{ème} et 1^{ère} classe) !...

DÉFENDONS ENSEMBLE LE SERVICE PUBLIC DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES !

FONCTION PUBLIQUE
2014

CFDT.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CE QUE VEUT LA CFDT

TOUS TERRITORIAUX, TOUS ÉGAUX !

- Cinq années de gel du point d'indice : **c'est inacceptable !**
La CFDT veut des négociations salariales dans la fonction publique.
- **Chacun** d'entre nous doit avoir des **perspectives de carrière** meilleures et plus variées, c'est-à-dire en sortant du cadre spécifique.
- **Chacun** d'entre nous doit bénéficier d'un **régime indemnitaire** équitable :
« **tous territoriaux, tous égaux** » !
- **Chacun** doit bénéficier de son **temps de pause** et d'**horaires** adaptés à sa charge de travail. Les absences, quelles qu'elles soient, doivent être compensées.
- Les **CHSCT** (Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) doivent pouvoir agir de plein droit contre la dégradation des conditions de travail.
- **Chaque agent** doit être traité équitablement au regard des dotations en **Équipements de Protection Individuelle** et avoir un matériel adapté pour effectuer dignement et en toute sécurité les tâches qui lui sont confiées.
- **Chaque collègue** doit accéder au droit à la **formation** ou pouvoir utiliser son **droit syndical** sans crainte de représailles, de dénigrement ou mauvaise considération. Il est inacceptable d'entendre dire :
« Il s'absente en laissant le travail aux autres ».

FONCTION PUBLIQUE
2014

LES PROCHAINES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AURONT LIEU LE 4 DÉCEMBRE 2014

Chaque jour vous nous sollicitez et nous répondons présent, sur chaque dossier, dans chaque établissement. Un grand nombre d'élus **CFDT** au Comité Technique et en Commission Administrative Paritaire nous permet de vous représenter et d'agir avec le plus de force possible !

En décembre 2014, votez pour les listes **CFDT** !

LA CFDT EXIGERA TOUJOURS LE RESPECT DE L'HUMAIN QU'IL SOIT CITOYEN, USAGER DES SERVICES PUBLICS OU AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE !



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**

CFDT.FR

Septembre 2014
Ne pas jeter sur la voie publique.

Fédération Interco CFDT
47/49 avenue Simon Bolivar - 75950 Paris cedex 19
01 56 41 52 52 - www.interco.cfdt.fr